Image not found or type unknown

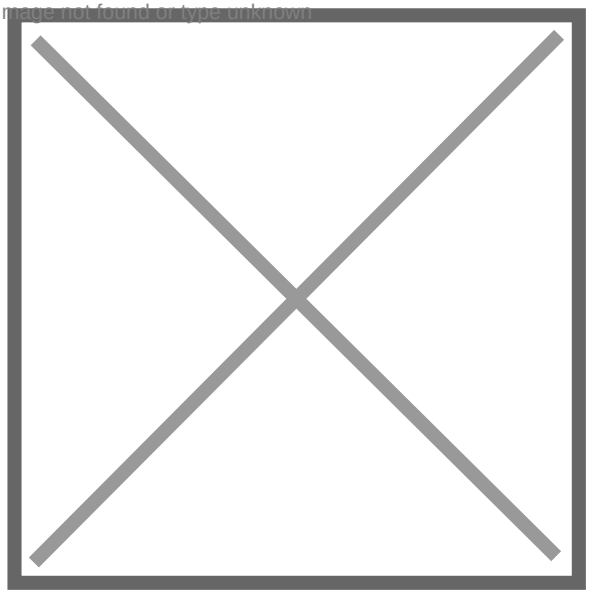

Peux t on me retrograder et sans raison, et sur durée indéfinie

Par **paco42**, le **04/11/2011** à **15:07**

Bonjour,
je suis dans une societe de trancport depuis + de 5 ans.je suis embauche en tant que chef de quai sur mon cdi et mobilité nationale sur les site de mon entreprise
mon employeur suite a moins de travail sur mon entreprise m'affecte moi et 2 collegues sur n autre site de l'enseigne, le souçis étant que je serais a un poste inferieur, et sur ce site pour une duréé inconnue.
la distance est la m^me mais la route est rempli de bouchon pour m'y rendre.
sur la mutation il n'est pas ecrit que je prnd un poste de chef de quai ou equivalent.
et que je rets sur ce site pour une durée indéfini.
est ce normale?
merçi de m'aider car je dois donner réponse sous peu

Par **pat76**, le **05/11/2011** à **18:39**

Bonjour

La clause de mobilité est bien défine en espace géographique ou il est simplement précisé que vous seriez amenez à être muté sur un des sites de l'entreprise sans plus de détail quant au lieu du site?

En ce qui concerne votre rémunération et le statut de votre emploi tels qu'ils sont indiqués

dans votre contrat, l'employeur ne pourra pas les modifier sans votre accord.

S'il prenani la décison de modifier votre emploi et votre rémunération, vous seriez en droit de l'assigner devant le Conseil des Prud'hommes pour rupture du contrat de travail aux torts de l'employeur.

Par ailleurs, l'employeur devra vous donner les moyens de vous rendre sur votre nouveau lieu de travail ou de vous rembourser les frais de transport.

Avez-vous consulté votre convention collective à ce sujet?

Par **paco42**, le **06/11/2011** à **19:44**

merçi pour votre reponse.

il est précise dur le contrat que je peux être muté sur la région rhône alpes de mon entreprise.
le nouvel avenant a ce contrat est que je suis dans ce nouveau site jusqu'à ce que mon premier site ai retrouve du "travail" donc pour une raison indéfinie!
pour le véhicule ou les frais de transport je ne pense pas que il doivent me les rembourser car la distance est la même.sauf sur le temps car cela est rempli de bouchons.
le travail que e ferai est bien moins intéressant.
et l'inspection du travail comme je n'ai jamais les mêmes interlocuteurs, n'ont jamais la même version ça m'énerve, et je na sais pas quoi faire.
merçi de votre aide

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés